

Annexe 1 - Pré-orientation en 6ème EGPA
Calendrier de mise en œuvre 2025-2026

	Année de CM2
Jusqu'au Mercredi 7 janvier 2026	Le directeur d'école transmet le dossier complet en version papier à l'IEN de circonscription . Le dossier comporte <u>les éléments obligatoires</u> (documents A, B, C, E, F, PPRE, PAP, LSU, bilan psychologique sous-pli confidentiel) et les éléments complémentaires.
Jusqu'au Vendredi 16 janvier 2026	La circonscription transmet le dossier papier à l'enseignant référent coordonnateur de la CDOEA après <u>avis de l'IEN sur la fiche de synthèse</u> .
Entre Lundi 2 février et Mercredi 11 mars 2026	<u>Les sous-commissions</u> se réunissent en fonction des secteurs géographiques.
Mercredi 18 mars 2026	Les propositions émises lors des sous-commissions sont présentées à la <u>CDOEA plénière</u> pour validation.
A partir du Mardi 25 mars 2026	L'enseignant référent coordonnateur adresse <u>les avis de la CDOEA, avec accusé de réception</u> , aux familles (AR à retourner sous 15 jours à l'IEN ASH). Les écoles et les IEN de circonscription sont informés des résultats de la CDOEA plénière.
Juin 2026	<u>Les notifications d'affectation</u> sont communiquées aux collèges qui informent les familles (procédure Affelnet 6ème).